DLP 21-09-90015880

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

BULLETIN n° 120 du 21 SEPTEMBRE 1990

COLZA : Altises : vol très faible à nul.
Pucerons : très rares.
Mildiou : bien visible.
Pieds secs ; que faire cet automne ?
Désherbage : tableau récapitulatif des herbicides post-levée.

CEREALES : Pucerons : situation.
Mosaïques : le point sur ...

LUZERNE : Apions des bourgeons : situation.

POMME de TERRE : Mildiou : risques nuls.

N'OUBLIEZ PAS de RENVOYER VOTRE COUPON - REPONSE POUR OBTENIR LA PLAQUETTE des RESULTATS D'EXPERIMENTATION 1989 - 1990 : 70 pages au prix de 80,00 F.

COLZA Stade A (feuilles cotylédonnaires) à B1.

Altises

Situation :

Bien que l'on observe les lers dégâts en parcelles (morsures rondes au centre des cotylédons et des jeunes feuilles), les captures en cuvette jaune sont très faibles à nulles. Nous vous rappelons que le colza est sensible à ce ravageur jusqu'au stade "2 feuilles vraies".

Préconisation :

Surveiller les parcelles, surtout celles non protégées avec un microgranulé. Une intervention en végétation n'est justifiée que si plus de 30 % des pieds portent des morsures.

Pucerons

Situation :

Deux espèces de pucerons peuvent être rencontrés sur colza, très reconnaissables par leur couleur
- le puceron vert (Myzus persicae).
- le puceron cendré (Brevicoryne brassicae).

Les dégâts les plus connus sont des dégâts directs : en cas de sécheresse, les pucerons ralentissent fortement la croissance du colza. Si les populations sont importantes, les colzas peuvent dépérir.

Au niveau des dégâts indirects, les études menées en Grande-Bretagne montrent qu'en cas de vol très important de pucerons verts, les plantes peuvent être infestées par des viroses et dans ce cas, les rendements en teneur en huile sont affectés. En France, aucun résultat ne permet de chiffrer une éventuelle baisse de rendement liée à la présence de ces viroses.

Cependant, des plantes présentant des symptômes de nanisme et d'avortement de siliques en région Centre ainsi que des plantes de l'essai de lutte contre les pucerons mis en place par la Providence Agricole ont été analysées par l'INRA et la présence des virus (virus de la mosaïque du chou-fleur et virus de la mosaïque du navet) a été mise en évidence.

A l'heure actuelle, le vol de Myzus persicae à la tour à sucion est quasiment nul :
. semaine du 30/09 au 9/09 = 1 capture.
. semaine du 10/09 au 17/09 = 0 capture.

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1984) - ISSN 0295-5776

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL : 200 F

Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

P132

IMPRIMERIE LA RENAISSANCE - TROYES

En culture, aucun puceron vert n'est observé aussi bien sur repousses que sur les colzas levés.

Préconisation :

Pas d'intervention dans l'immédiat.

Ne connaissant pas l'incidence réelle des viroses sur la culture, la lutte insecticide consiste actuellement à réduire les dégâts directs des pucerons sur des colzas chétifs et mal implantés. Il faut noter également que, dans toute lutte aphicide, des recolonisations sont toujours possibles.

Mildiou

Situation :

On note la présence de mildiou sur les cotylédons.

Préconisation :

Aucun traitement en végétation efficace.

Pieds secs

Situation :

On assiste dans notre région, depuis plusieurs années, sur certains secteurs, à un desséchement prématuré des pieds de colza trois semaines avant la récolte.

Les études menées par le Service de la Protection des Végétaux en collaboration avec d'autres partenaires ont montré la présence de deux champignons associés : Verticillium dahliae et Phoma lingam.

Des essais de traitements fongicides à l'automne, visant essentiellement Phoma lingam (champignon seul présent dans notre région en 1990) ont été mis en place.

La conclusion de ces essais répartis dans 6 régions françaises est la suivante : un faible taux de pieds secs dans les sept essais "recherche d'une date de traitement optimale" ne permet pas de mettre en évidence la rentabilité d'un tel traitement.

Préconisation :

En conséquence, tout traitement à l'automne est déconseillé.

CEREALES

Pucerons

Situation :

Le vol de R. padi, principal puceron vecteur de la jaunisse nanifiante de l'orge est très faible.

Etat des captures à la tour à succion de Lavannes :
- du 3 au 9/09 = 30 padi.
- du 10 au 16/09 = 14 padi.

Outre l'importance des populations de pucerons, le risque J.N.O. dépend:

- du pouvoir virulifère qui ne peut être connu que par analyse de plantes colonisées. Le programme de suivis entrepris l'année dernière a de nouveau démarré cette année. Les premières résultats du pouvoir virulifèr seront connus dès la fin de cette semaine.

- de la durée de présence des pucerons sur la parcelle. En effet, la contamination s'amplifie avec la poursuite de leur activité. Des populations, mêmes faibles, ne doivent pas séjourner longtemps sur une culture.

- de la date de semis qui intervient sur la durée d'exposition au risque de colonisation.

- des conditions météorologiques qui déterminent la durée de la période d'activité des pucerons.

Préconisation :

Nous vous tiendrons informés des risques J.N.O. au fur et à mesure des résultats des suivis terrain et laboratoire.

Mosaïques

Situation :

Le risque est à prendre en compte dès l'implantation de la culture. Les virus sont transmis par un champignon du sol (Polymyxa graminis) et peuvent persister une dizaine d'années. Aucune transmission de la maladie par les semences.

.../...

Cette maladie, bien connue sur orge d'hiver, a été également bien présente sur blé en 1990.

Les virus responsables sont les suivants :

Sur orge-escourgeon :

- virus de la mosaïque modérée (VMO).
- virus de la mosaïque jaune de l'orge (VMJO).

Sur blé :

- virus de la mosaïque du blé (VMB)
- virus de la mosaïque jaune du blé (VMJB).

Préconisation :

Dans les zones concernées, seules les variétés tolérantes doivent être utilisées.

Se reporter à la classification des variétés d'orge et de blé établies en juin 90 d'après l'expérimentation de l'ITCF et les analyses faites au laboratoire de l'INRA de Versailles.

LUZERNE

Apions des bourgeons : communiqué commun SNDF - SRPV.

Situation :

Le vol a repris depuis la fin août et les 1ères pontes sont observées depuis une semaine.

Nous vous rappelons que les dégâts sont dûs principalement aux larves qui se développent dans les bourgeons durant l'hiver.

Une expérimentation sur la lutte contre les adultes à l'automne, visant les femelles prêtes à pondre a été menée en 1989-1990.

Les constats sont les suivants:

- aucune incidence des traitements sur le rendement due au phénomène de compensation important de la luzerne au printemps.
- un seul traitement ne peut empêcher une nouvelle réinfestation.
- on observe une nette diminution des adultes de la nouvelle génération au printemps.
- les insecticides de la famille des pyréthrinoïdes présentent une bonne efficacité.

Préconisation :

Un traitement contre les adultes à l'automne ne se justifie pas sur les luzernes de 1ère et 2ème année dans la mesure où celles-ci compensent les dégâts de larves.

Toutefois, un traitement à l'automne peut s'envisager sur les jeunes semis, mal implantés (semis après le 20/07, précédent pois ou blé ...) dont la végétation est chétive.

Compte tenu de l'observation du cycle biologique de l'apion, le traitement devra être réalisé sur ce type de parcelles dans la semaine du 24 au 30 septembre.

Deux matière actives sont actuellement homologuées sur l'apion des bourgeons : le parathion-éthyl et le lambda-cyhalothrine. Dans un souci de respect de l'environnement, nous vous conseillons la pyréthrine.

POMME DE TERRE

Mildiou

Situation :

Plus de contamination théorique enregistrée depuis le 2 septembre. Les températures basses durant la nuit et l'absence d'inoculum dans la nature sont très défavorables à cette maladie.

Le risque est nul.

Préconisation :

Aucun traitement fongicide nécessaire jusqu'à l'arrachage des pommes de terre.

P.1133

UNE DATE A RETENIR

DU 4 AU 6 DECEMBRE 1990

AU PALAIS DES CONGRES DE VERSAILLES

DEUXIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES RAVAGEURS EN AGRICULTURE

pour tous renseignements adressez-vous à Madame Marchais

A N P P 6 boulevard de la Bastille 75012 Paris

tel 1 43 44 89 64

.../...

HERBICIDES UTILISABLES EN POST-LEVEE

Matières actives	Spécialités commerciales *(Firmes)*	Doses /ha	Observations
carbétamide	LEGURAME PM *(Rhodiagri-Littorale)*	3 kg	- Depuis le stade 4 feuilles vraies du colza (B4) jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation. - Application sur sol gelé. - Essentiellement antigraminées.
		5 à 6 kg	- Contre chiendent de Novembre à fin Janvier.
propyzamide	KERB Flo *(Rohm et Haas)*	1,25 l	- A partir du stade 2 feuilles vraies du colza (B2) jusqu'à la reprise de végétation. - Application sur sol gelé. - Essentiellement antigraminées.
propyzamide + diuron	KERB Ultra *(Rohm et Haas)*	1,2 kg	A partir du stade 4 feuilles bien développées 6ème feuille naissante des colzas sains bien implantés. - De préférence avant l'hiver. - Antigraminées et action limitante sur Sanves, Ravenelles. - A utiliser par temps humide, couvert et frais.
carbétamide + diméfuron	PRADONE TS *(Rhodiagri-Littorale)*	3,5 kg	- A partir du stade 6 feuilles vraies (B6) des colzas sains et bien implantés. - Application possible sur sol gelé. - Antidicotylédones et antigraminées.
diméfuron + clopyralid	CLERDONE *(Rhodiagri-Littorale)*	2,5 l	- Sur colza sain, bien enraciné (pivot > 10 cm), à partir du stade 4 feuilles vraies du colza. - Antidicotylédones. - Ne pas utiliser en mélange avec un antigraminée à action foliaire ; respecter 10 jours d'intervalle entre les traitements. - Mélange possible avec un antigraminée à action racinaire. - Programme de traitement : * <u>Capselle</u> - BUTISAN : 1,5 l post-semis - CLERDONE : 2,5 l post-levée * <u>Géranium</u> - DEVRINOL : 2,2 l post-semis - CLERDONE : 2,5 l post-levée
clopyralid	LONTREL SF 100 *(Schering)*	1,2 l	- De la levée du colza jusqu'au stade boutons floraux. - Spectre : composées et légumineuses. - S'emploie à la dose de 0,75 l à 1,25 l avec 3 l d'huile Schering.

P 134

LES ANTIGRAMINEES A ACTION FOLIAIRE SUR COLZA

Ils s'utilisent quel que soit le stade du colza, à partir du stade 3 feuilles des graminées. La végétation doit être active et la température comprise entre 10 et 20 ° pour une pénétration et une systémie optimale de la matière active. Contre les graminées vivaces, il est nécessaire de doubler les doses. La dose d'huile est modulable en fonction des conditions climatiques.

Matières actives	Spécialités commerciales (*Firmes*)	Doses /ha	Observations
alloxydime-sodium	FERVIN (*Schering*)	1 kg + 3 l huile Schering	- Sur graminées annuelles.
		1 à 1,25 kg + 3 l huile Schering	- Sur graminées vivaces.
sethoxydime	FERVINAL (*Schering*)	2 l + 3 l huile Schering	- Sur graminées annuelles.
		3 l + 3 l huile Schering	- Sur graminées vivaces.
fluazifop-p-butyl	FUSILADE X2 + AGRAL (*Sopra*)	0,75 l + 0,1 % Agral	- Sur graminées annuelles.
		1,5 l + 0,1 % Agral	- Sur graminées vivaces.
haloxyfop-éthoxyéthyl	GALLANT (*Dow Elanco*)	1 l	- Application à l'automne uniquement. - Sur graminées annuelles.
		2 l	- Sur graminées vivaces et pâturins.
quizalofop-éthyl isomère D	TARGA D+ (*Pepro*)	0,5 l + 2 l huile Sifren	- Sur graminées annuelles.
		1,25 l + 2 l huile Sifren	- Sur graminées vivaces au stade 15 à 20 cm et pâturins de 3 feuilles maximum et ray-grass après tallage.
cycloxydime	STRATOS (*Basf*)	1,25 l + 2 l huile 970	- Sur graminées annuelles.
		3 l + 2 l huile 970	- Sur graminées vivaces.
propaquizafop	AGIL (*La Quinoléine*)	1,2 l	- Sur graminées annuelles.
		2 l	- Sur graminées vivaces.